

Circulaire de rentrée 2018/2019



Chers parents,

Une nouvelle année démarre, nous avons le plaisir d'accueillir 21 nouvelles familles auxquelles nous souhaitons une bonne intégration. Les effectifs d'élèves inscrits sont : PS-MS : 29 ; MS-GS : 20 ; CP-CE1 : 28 ; CE2-CM1 : 29 et CM1-CM2 : 30.

A tous les élèves, nous souhaitons une bonne rentrée et une année scolaire réussie.

Cette année, ma journée de décharge reste **le vendredi**.

Je souhaite la bienvenue à trois nouvelles collègues : Mme Gauthier qui assurera ma décharge - Mme Renault et Mme Ricard, aides-maternelles en classe de MS-GS et agents d'entretien du groupe scolaire - Mme Brandily qui encadrera l'étude du soir.

Valérie Carosio et l'équipe enseignante.

Organisation pédagogique

Chef d'établissement : Valérie CAROSIO

Equipe enseignante :

PS/MS : Mme Vanessa ROUILLARD

MS/GS : Mme Virginie PAUTREL

CP/CE1 : Mme Marie-Claire LEUX, en congé maladie. Mme Sabrina JOSSE assure la suppléance.

CE2/CM1 : Mme Frédérique LEMESSAGER

CM1/CM2 : Mme Valérie CAROSIO, Mme Karine GAUTHIER (le vendredi)

Personnel éducatif :

- ASEM PS/MS : Mme Béatrice ROCHEFORT

- ASEM MS/GS : Mme Karine RENAULT et Mme Charlotte RICARD

- AESH: Mme Sophie MARC

- Employée OGE (étude du soir en élémentaire) : Mme Brandily

Informations pratiques



- * Horaires de classe : - Matin : 8h45 - 12h15
- Après-midi : 13h45- 16h30

* Horaires de la garderie et de l'étude :

Matin : Garderie de 7h15 à 8h30 sur le site de la maternelle (classe au bord de la route)

Soir : Etude : 16h45 à 17h40 en salle de permanence du collège, puis garderie.

Garderie : 16h45 à 18h30 précises sur le site de la maternelle.

- * Cantine : Chaque élève doit être enregistré sur le portail familles, les démarches sont à effectuer rapidement en passant à la mairie.

* Documents de rentrée :

Vous trouverez dans le cahier de correspondance, joints à cette circulaire, les documents suivants :

- le calendrier de l'année scolaire.
- plusieurs fiches de renseignements* : pour la comptabilité, pour l'école en cas d'urgence et avec diverses autorisations à fournir.
- Les tarifs 2018/2019.
- une proposition d'assurance de la Mutuelle St Christophe.
- le règlement intérieur
- la convention de scolarisation*.

Certains documents sont à retourner très vite à l'enseignante de la classe. (Documents marqués d'un *).

Les attestations d'assurance (individuelle accident et responsabilité civile) doivent nous parvenir au plus vite ! Aucune activité ayant lieu à l'extérieur (sport à la salle) ne sera autorisée sans ces documents.

Rappel pour les nouveaux élèves (si non envoyés) :

- Photocopies du livret de famille et du carnet de vaccinations
- Certificat de radiation (école précédente) et livret scolaire
- 1 photo d'identité

